

PRET EQUIPEMENT FAMILIAL

Numéro d'allocataire

QF

En cas de tutelle, fournir une attestation d'accord du tuteur

	Allocataire	Conjoint
Qui êtes-vous ?	Nom prénom	Nom prénom

Quelle est votre situation ?	☐ Célibataire	☐ Vie maritale	☐ Pacsé
	☐ Veuf	☐ Marié	☐ Divorcé
	☐ Séparé		
	Nombre d'enfants à charge Etes-vous parents non gardien ? ☐ oui ☐ non		
	Si OUI, précisez les nom et prénom de votre ou vos enfants		

Quelle est votre adresse ?	Adresse	
	Code postal	Commune
	Téléphone	
	Mel @	

Votre logement : Vous êtes ?	☐ Locataire ☐ Propriétaire ☐ Hébergé chez
---------------------------------	--

Quel achat envisagez-vous ?	Equipement	Montant	Equipement d'occasion	Nom du fournisseur/Magasin	
 Ne vous engagez pas avec un commerçant avant d'avoir reçu un accord écrit de la Caf Pour ces équipements précisez le nombre Les frais de livraison ne sont pas pris en compte sauf dans le cadre du développement durable	• lave-linge		€	☐	
	• lave-vaisselle		€	☐	
	• sèche-linge		€	☐	
	• réfrigérateur congélateur		€	☐	
	• congélateur		€	☐	
	• cuisinière/gazinière		€	☐	
	• plaque de cuisson		€	☐	
	• four micro-ondes		€	☐	
	• four		€	☐	
	• table et/ou chaises		€	☐	
	• canapé convertible pour couchage ☐ oui ☐ non		€	☐	
	• literie(s) (lit, sommier, matelas...)		€	☐	
	• montant total literie		€	☐	
	• meuble de rangement		€	☐	
	• bureau et chaise		€	☐	
• matériel de puériculture		€	☐		
• équipement informatique (ordinateur, PC portable, tablette...)		€	☐		
• accessoire informatique (imprimante, clavier, souris, webcam, casque...)		€	☐		
• moyen de chauffage (bois, granulés, fioul...)		€	☐		
• petit matériel (petit électroménager, linge de maison, vaisselle)		€	☐		

Quelles sont les raisons de votre demande ?	
---	----------------------



	Allocataire	Conjoint
Quelle est votre situation professionnelle ?	☐ Salarié ☐ Sans activité ☐ Chômage ☐ autre (précisez) _____	☐ Salarié ☐ Sans activité ☐ Chômage ☐ autre (précisez) _____

Quel est votre budget ?	Ressources mensuelles	Dépenses mensuelles
	Salaires _____ Indemnités Pôle Emploi _____ Indemnités journalières _____ Pensions alimentaires reçues _____ Prestations familiales (y compris aide au logement) _____ Autres Précisez _____ Total _____ €	Loyer (y compris aide au logement) _____ Electricité _____ Eau _____ Chauffage _____ Assurances _____ Mutuelle _____ Pensions alimentaires versées _____ Crédit (voiture, mobilier...)* _____ Autres Précisez _____ Total _____ €

(*) Tableau à compléter si vous avez un/des crédit(s) en cours

Organisme de crédit	Nature de l'achat	Montant mensuel des remboursements	Date de fin de crédit	Nombre de mensualités en retard de paiement

Avez-vous des retards dans le paiement de vos charges ?	☐ oui ☐ non Si oui, préciser la nature, le montant et comment vous envisagez de régler ce problème de retard

En surendettement ? Le prêt sera accordé sur autorisation préalable de la Commission de Surendettement de la Banque de France	Avez-vous :
	- un dossier de surendettement <u>en cours de constitution</u> ☐ oui ☐ non
	- un dossier <u>déposé</u> à la Commission de Surendettement de la Banque de France ☐ oui ☐ non
	Stade ☐ saisine ☐ recevabilité ☐ moratoire du dossier : ☐ plan conventionnel de recouvrement ☐ plan de recouvrement personnalisé

Toute fausse déclaration de situation de surendettement entraînerait un rejet

Déclaration sur l'honneur	Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts. Je m'engage à signaler à la Caf tous changements qui la modifieraient.
	J'autorise la Caf à verser le montant du prêt au commerçant ou au fournisseur.
	Fait le _____ à _____ Signature du ou des demandeur(s)

La loi punit de peines sévères, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations. (art. L 553 et L 5831 du Code de la Sécurité Sociale).
 La loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès du Directeur de la Caisse d'Allocations familiales qui verse les prestations.